L'ABEILLE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON,
SAMEDI, (MATIN) 16 JUIN 1832.

GOUVERNEUR.

J. B. DAWSON.

Représentant du 1er. District, au Congrès:
F. D. WHITE.

Nous sommes autorisés à annoncer que les personnes suivantes seront soutenues en juillet prochain, à l'élection de représentans:

Zéphir Canonge.	Antonio Ducros,
Wm. F. Duplessis,	S. D. Dixon,
F. A. Canon.	B. Marigny,

Felix Labatut.

Liste générale des Candidats aux places de Représentants à la Législature.

☞La paroisse d'Orléans nomme sept membres.☜

Antonio Ducros.	J. M. Kennedy.
Zéphir Canonge,	E. Masureau.
F. A. Canon.	Chs. F. Daunoy.
J. R. Sterrett.	Albert Hoa,
S. D. Dixon,	L. Pierce.
Wm. F. Duplessis,	D. Augustin.
F. Labatut.	Louis Allard,
B. Marigny.	J. Lallande.
J. R. Grymes,	

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 16 juin.

Les journaux de New-York sont du 1er. du courant; ils annoncent l'arrivée du navire *Eugène*, venant du Hâvre, par lequel on a reçu des journaux de cette ville et de Paris du 25 avril, et des lettres d'une date plus récente d'un jour. Ces nouvelles ont été anticipées par la voie d'Angleterre.

Les lettres particulières reçues par cet arrivage, disent que le 26 il y a eu au Hâvre 3 cas de choléra-morbus; les personnes atteintes étaient deux émigrés allemands et un soldat de la garnison. D'après les rapports précédents, il paraît que le lendemain le nombre des cas a été de 8.

On ajoute que les affaires au Hâvre commencent à se ressentir des effets du choléra qui se répand en France. Le marché au coton languissait, par suite des avis défavorables qui sont parvenus sur l'état des marchés anglais. La farine se vendait aussi difficilement, l'approvisionnement de cet article étant considerable.

Un monsieur R. H. Burrett, A. M., directeur d'une école d'astronomie à New-York, vient de publier un planisphère qui représente le cours que suivra la comète de 1832, entre les principales constellations et les étoiles fixes. C'est une jolie gravure proprement exécutée et coloriée, et qui est, dit-on, à peu-près de la grandeur de la carte des Etats-Unis de Tardi.

L'auteur a joint à ce planisphère une description intéressante, dont voici un extrait?

" Du milieu d'octobre au milieu de novembre, cette comète se trouvera dans la situation la plus favorable à l'observation. Néanmoins, elle sera plus brillante le 13 novembre, époque où elle se levera à l'E. N. E. un peu avant 10 heures du soir, et elle passera au méridien vers 4 heures du matin le lendemain. C'est le 23 octobre qu'elle s'approchera le plus de la terre, elle en sera alors distante d'environ 51 millions de milles. Le 28 novembre elle se trouvera le plus près du soleil, et elle en sera alors éloignée de plus de 83 millions de milles; il y a peu à redouter qu'à cette distance elle détruise l'un ou l'autre de ces corps, ou qu'elle soit détruite par eux.

Nous avons des journaux de la Havane jusqu'au 4 du courant; ils ne contiennent rien d'intéressant. Le général Ricafort, qui est arrivé dans cette île, a remplacé le général Vives dans le commandement supérieur.

On nous prie d'annoncer que la représentation que les amateurs, devaient donner dimanche au Théâtre d'Orléans, n'aura pas lieu.

Il doit se faire aujourd'hui, à la Bourse, une vente de trois terrains qui, par leur situation avantageuse, seront un sujet de spéculation. Ces terrains sont situés en face du *Rail Road*, entre la Levée et la rue Victoire, et ont une grande profondeur. Cette vente aura lieu sans réserve.—Voir l'affiche incluse dans le journal.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 14 avril.

Souscription en faveur du journal LA TRIBUNE.

Nous avons cru plus d'une fois devoir nous élever contre les doctrines professées par *la Tribune*; nous avons reconnu l'inconvenance des questions qu'elle avait élevées dernièrement au sujet de la conduite du duc d'Orléans, le roi actuel, lorsqu'il s'éloigna de l'armée en 1793; mais nous étions loin de penser qu'une inconvenance, qu'on devait se borner à désapprouver, attirerait à ce journal la rigoureuse condamnation qu'il vient de subir.

Les faits qualifiés outrageans par M. le procureur-général appartiennent à l'histoire. S'ils sont inexacts, il ne fallait pas interdire la défense aux écrivans de la *Tribune*; le jury eût toujours été à même d'apprécier si leurs allégations étaient fausses ou vraies, et il eût prononcé en conséquence. Si, contre toute attente, les assertions de la *Tribune* étaient fondées, il ne fallait pas soulever une discussion publique, qui serait alors plus propre à affaiblir le respect qu'on demande qu'à l'augmenter.

Mais interdire la défense comme le tribunal l'a fait, et poser les questions de manière à obtenir pour résultat de l'affirmative du jury l'énorme amende de 13,600 francs pour un seul délit de la presse, amende imposée non pas seulement à l'auteur de l'article, mais au gérant qui se trouvait en prison lors de sa publication, c'est prononcer de fait la confiscation du journal qu'on attaque.

Nous savons qu'il est des gens qui approuveront ces rigueurs parce qu'elles s'appliquent à une feuille qui s'abandonne trop à l'exagération, mais nous les supplions de réfléchir que c'est ici une question de principes et qu'il s'agit de la liberté de la presse tout entière. Des rigueurs aussi excessives ne profiteraient pas d'ailleurs à leur opinion, car elles ne font qu'augmenter la véhemence et l'exaspération de leurs adversaires.

Pour nous, la question de la presse nous touche de trop près pour que nous restions indifférens à une condamnation aussi dure; et bien que fort éloignés de partager les opinions de *la Tribune*, nous nous faisons un devoir, d'ouvrir en sa faveur une souscription dans nos bureaux. Il y a deux jours nous eussions blâmé l'amertume de ses expressions; aujourd'hui nous n'aurions de paroles que pour nous plaindre de la manière dont on l'a traitée. *(Le Temps.)*

—On nous remet un imprimé légitimiste qui a été trouvé ce matin, à six heures, au pied d'un arbre, sur la route de Legé à Nantes: nous le communiquerons à ceux de nos lecteurs qui se présenteront à notre cabinet.

Cette nouvelle proclamation, entourée de quarante-huit fleurs de lys de dimension raisonnable, porte pour signature: *imprimerie royale d'Henri V.*

Le sujet que les chefs de brigands carlistes on pris pour texte est l'expédition d'Ancône. Ils défendent avec beaucoup de vigueur, et à l'aide d'une foule d'injures contre Louis-Philippe, ce qu'ils appellent les droits du pape. *(L'Ami de la Charte.)*

—On écrit de Vienne, 9 avril: M. le maréchal Maison délivre des passeports pour la France à tous les officiers polonais non compris dans l'amnistie russe. Cet ambassadeur est convenu avec le prince Metternich qu'il serait même délivré des passeports aux Polonais amnistiés pour peu qu'ils le désirent. On évalue à 300 le nombre des officiers qui veulent se rendre en France.

—Un article inséré au *Bulletin de la société de géographie*, sur la fertilité comparative de l'ancien et du nouveau monde, et traduit de l'anglais par M. Albert Montémont, établit qu'en moins de quatre siècles l'Amérique, d'après l'échelle progressive de sa population, aujourd'hui de 36 millions d'ames, en comptera plus de *trois milliards*, et que le développement de ses ressources naturelles suffira amplement à la subsistance de ce nombre prodigieux d'habitans, qui du reste ne parleront plus que deux langues, l'espagnol et l'anglais.

ALLEMAGNE.

FRANCFORT, 8 avril.

On écrit de Vienne que le duc de Reichstadt est toujours souffrant; sa maladie inflammatoire s'est changée en fièvre de langueur; cependant elle ne présente pas de symptômes alarmans.

—Dans une ville de la Moravie, un boulanger français voulut introduire des assemblées saint-simoniennes, la police autrichienne s'est hâtée de les prohiber.

PORTUGAL.

L'infant don Miguel naquit, pour le malheur du Portugal, le 9 octobre 1802, dernier fils d'une femme qui a fait autant de mal à ce pays, ut fruit d'un adultère. Don José VI ne l'ignorait pas; ce fut une des causes de l'affreuse mélancolie qui s'empara du vieux roi, et qui le fit se jeter dans la solitude du doître de Mafra pour y livrer tout entier aux exercices religieux; sa milice despotique le surprit l'invasion française de 1807. Cette humanité violente l'arracha à son état léthargique; il s'échappa et s'embarqua pour le Brésil.

Tandis que le vieux roi se macérait dans le monastère de Mafra, la reine mit encore au monde deux princesses. Soit faiblesse, soit scrupule religieux, soit enfin par quelque raison politique, et pour ne pas rompre les rapports que cette alliance avait établis avec l'Espagne, don José consentit à accepter en public la sterilité de don Miguel et de ses deux sœurs; mais dans son cercle intime il ne cachait ni sa honte ni ses chagrins. Quant aux différens pères de ses enfans, on les désignait sans mystère dans Lisbonne et à la cour. Mais la longanimité du pauvre roi porta de tristes fruits. A Rio Janeiro, la reine, dont les passions étaient encore plus excitées par la vie molle et facile qu'on mène au Brésil, se livra à ses goûts abjects avec si peu de retenue, que le roi se vit forcé de déclarer qu'il ne reconnaîtrait à l'avenir aucun enfant de cette femme. Les grossesses n'en furent pas moins fréquentes; seulement la reine prit la précaution d'envoyer les enfans à la maison des orphelins, et de reléguer leurs pères dans les provinces les plus éloignées de l'empire. L'auteur de cet écrit a connu l'un de ces derniers à Minas, lieu de son exil. Le pauvre homme avait été bien forcément l'amant de la reine, dont la laideur n'était guère propre à le séduire.

Ce fut sous le giron d'une telle mère que vécut don Miguel jusqu'à l'âge de huit ou neuf ans, époque à laquelle le roi l'accueillit au palais de Cristovaô, et le mit sous la surveillance du vicomte de Santarem, ministre actuel des affaires étrangères à Lisbonne. On lui adjoignit un moine de je ne sais quel ordre. Leurs conseils, bons ou mauvais, eurent peu d'influence sur un jeune prince dont ils n'étaient, après tout, que les laquais, et à qui ils étaient contraints, selon l'étiquette, de baiser la main chaque fois qu'ils approchaient de sa personne. Don Miguel passait tous le jours à se faire traîner par des chèvres dans un chariot que dirigeait un piqueur de sa maison. Cet homme, qui avait aussi la faveur du roi, devint depuis le fidèle compagnon et le véritable précepteur de don Miguel. Le résultat de cette belle éducation fut que don Miguel, lorsqu'il se trouva plus tard généralissime de l'armée portugaise, ne savait pas même signer son nom. Ce malheureux enfant débutait déjà dignement à Rio-Janeiro dans la route qu'il a si glorieusement suivie depuis. Que de fois je l'ai vu, à l'âge de 12 ans, couvert d'ordres et de rubans, en uniforme d'officier général, se jeter, à la tête d'une troupe d'enfans tantôt dans une maison et tantôt dans une autre, la prendre littéralement d'assaut, tout y briser, maltraiter ceux qui s'y trouvaient et qui n'osaient faire résistance, distribuer des coups de pieds et des soufflets, puis donner sa main à baiser, se livrer à toutes les extravagances sombres ou gaies qui lui passaient dans l'esprit, et revenir tout satisfait au palais, où tout le monde s'extasiait sur la vivacité précoce de ce prodige. Dans ces excursions, il était toujours accompagné de son piqueur et de quelques gens à cheval qui maltraitaient sérieusement les étrangers ou les Brésiliens assez hardis pour résister aux violences de leur prince, et qui forçaient tout le monde à s'agenouiller sur son passage. Plus tard, lorsque don Miguel eut atteint l'âge de seize à dix sept ans, il m'arriva souvent de le rencontrer caracolant dans le faubourg de Matta Parios, bâtonnant les passans, les faisant bâtonner et faisant voler au loin leurs chapeaux à grands coups de cravache. D'autres fois, il sortait armé d'une carabine, et se plaisait à tuer les oies qui se promenaient librement dans les rues de la ville. C'étaient chaque jour de nouvelles rencontres; le chargé d'affaires de Hollande, celui des Etats-Unis, plusieurs consuls furent renversés de cheval par les gens de don Miguel; l'un d'eux même faillit perdre la vie par suite de son obstination à ne pas vouloir obéir à l'ordre de s'agenouiller que lui intimaient les domestiques armés qui accompagnaient toujours le jeune prince.

L'éducation de don Miguel marchait cependant avec rapidité. Il devint bientôt passé maître dans l'art de dompter un cheval; il jetait le laço sur les mulets et sur les bœufs avec toute la dextérité du plus consommé. Lorsque la cour se trouvait à Santa-Cruz, l'infant passait tout le jour avec ces camarades les plus os, les hommes les plus féroces et les plus terribles du Brésil; il s'élançait avec eux au milieu de l'immense plaine de Santa-Cruz, où paissent des milliers de taureaux et de chevaux sauvages, et se donnait souvent le plaisir de saisir, à l'aide du laço, un taureau furieux par les cornes, et de le traîner au grand galop de son cheval jusque dans la salle basse du château où il lâchait l'animal écumant sur les courtisans qui s'y trouvaient. Quelques personnes de la cour furent terriblement mutilées, grâce à ce royal divertissement, et une dame mourut de frayeur à quelques pas de la reine. Souvent aussi l'infant se plaisait à jeter le laço sur quelque pauvre esclave qu'il rencontrait sur sa route, et à le traîner jusqu'à ce qu'il tombât complétement épuisé. Ce jeu ne lui réussit pas toujours; car ayant une fois lancé son laço sur un Mineiro (habitant de la province de Minas,) qui passait à cheval, celui-ci coupa la corde, et poursuivit à grands coups de fouet l'infant qui eut peine à rejoindre sa suite.

Telle fut l'existence de don Miguel au Brésil. Il y fit sa société habituelle des carrossiers et des laquais de sa maison, auxquels il empruntait les gages qu'ils recevaient du roi pour subvenir à ses orgies et à toutes les folies qu'il commettait.

En 1821, le roi revint en Portugal. Tout le pouvoir se trouvant alors dans le parti constitutionnel. Le roi fut réduit à la jouissance de sa liste civile qu'on réduisit de deux millions et demi de cruzades à 725,000. La domesticité royale qui consistait en plusieurs milliers de personnes, et dont les appointemens étaient déjà fort minimes, fut mise sur un pied tellement retréci que les derniers valets ne virent forcés, pour vivre, de vendre les fourrages des chevaux et des mulets, et que souvent le roi fut obligé de louer des mules pour ses carosses, à cause du mauvais état de ses écuries. Les favoris du prince et la reine elle-même, qui avait refusé de prêter le serment constitutionnel, furent relégués à la campagne. La noblesse et le clergé perdirent toute leur influence dans les cortès; on les dépouilla de leurs privilèges, et les moines furent relegués dans les cloîtres sans qu'on leur assignât de pension pour subsister. Le Brésil fut traité comme une colonie et l'on prépara ainsi sa prochaine séparation de la métropole; l'armée elle-même, qui avait obtenu quelque temps auparavant l'éloignement des officiers anglais qu'on haïssait à cause de leur raideur, l'armée fût traitée avec beaucoup de mépris. Tout homme de bon sens pouvait facilement reconnaître que le parti dominant, froissant ainsi tant d'intérêts, ne pouvait se maintenir. Bientôt, en effet, la cour, la noblesse, le clergé, animés par la reine elle même, se déchaînèrent contre l'ordre de choses établi; la nation resta indifférente à ce début et le roi seul résista opiniâtrement à ceux qui voulaient le décider à rompre avec le parti de la constitution.

Quelques sous-officiers furent facilement gagnés, et les troupes favorablement disposées par les secrètes distributions d'argent que fit la reine, qui ne songeait pas seulement à renverser les cortès, mais à en finir avec le le nom duquel elle comptait régner.

Au mois de mai 1823, l'infant disparut tout à coup de Lisbonne, se plaça à la tête de quelques régimens, et fit sa première proclamation, où il se trouvait, un appel à la nation. mis. La situation du pauvre roi était devenue bien difficile; quoiqu'il blâmât ouvertement l'entreprise de don Miguel, les cortès le croyaient d'accord avec lui, et plusieurs voix s'élevèrent dans l'assemblée pour demander l'arrestation et le jugement du monarque. Ce ne fut que l'irrésolution des partis qui le sauva. Après une longue lutte avec lui-même, le roi se décida enfin à fuir à Villa-France, et à se mettre sous la protection du 18e. regiment d'infanterie qui lui était dévoué. Cette démarche décida des événemens. A peine le roi eût-il quitté Lisbonne, que le peuple se précipita dans la salle des cortès, qui n'eurent que le temps de se réfugier sur les vaisseaux anglais restés en rade.

La fuite du roi n'entrait pas dans les plans de la reine et de don Miguel. On voulait qu'il fût délivré à Lisbonne par l'infant, afin qu'on put le faire abdiquer en faveur de son libérateur. Malheureusement il s'était délivré lui-même, et au lieu du titre de roi, il fallut bien que don Miguel se contentât de celui de généralissime de l'armée portugaise, que lui valut la fermeté de sa conduite. Le 23 juin 1823, le roi revint à Lisbonne, dont les habitans ivres de joie accoururent à sa rencontre. Ses mêmes hommes qui demandaient sa mort à grands cris quelques jours auparavant dételèrent les mules de son carrosse, et le ramenèrent jusque'à son palais. Les journaux du lendemain, en rendant compte de la pompe de l'entrée royale, et de l'enthousiasme qui avait éclaté en cette circonstance, publièrent les noms de ceux qui avaient eu le bonheur de servir de mules à S. M. Dès ce moment, tout reprit l'ancienne allure. Tout ce que les cortès avaient fait, même autant était bien, fut déclaré nul.

La police des rues, qui s'offensait, sous le régime constitutionnel, de rendre la ville plus salubre, fut complétement abandonnée; les établissemens salutaires furent anéantis; tous les abus rétablis, les vieilles friponneries tolérées; le beau monument à la constitution élevé sur le Rocio, et qui avait coûté des millions, fut démoli par ordre de l'infant, et la charte qu'on avait déposée dans une boîte d'argent sous les fondations, livrée aux flammes comme une œuvre des francs-maçons. Les nobles chassèrent en partie de tous les privilèges, et plusieurs d'entre eux furent indemnisés de la suspension de leurs droits aux frais du trésor public. Les membres les plus distingués des cortès furent exilés dans les provinces; mais le roi leur fit grâce quelques années après. La tâche la plus difficile de cet infortuné prince était de satisfaires les royalistes qui prétendaient avoir sauvé le royaume à Villafranca et à Santarem. Une médaille d'or suspendue à un ruban, institutée spécialement pour eux, reçut le sobriquet satirique de l'Ordre Foudroez (*habile la poviera*), parce que tous ces héros avaient gagné leur décoration en suivant le roi à Villafranca à travers la poussière d'une belle journée d'été.

(Beitrag zur neuesten Gesch. Portugal's Hamburg.)

COMMERCIAL.

MARCHÉ DU HAVRE.

25 avril.—Les affaires commerciales, au Hâvre, commençaient à se ressentir des effets du choléra. Le marché au coton avait souffert des nouvelles défavorables de la situation de celui d'Angleterre. Ventes de coton, 40 balles de Louisiane, 92 fr.; 40 do. 90.

24 avril.—26 balles Louisiane, à 92 50; 50 do. Mobile, 92; 18 do. Upland inférieur à 79.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Ollers, Entes, Brême, J. A. Merle & co.
Goël. Champion, Crosby, Rio-Grande,
F. Frey & co.
Goël. Carmen, Fernandez, Campêche, J. Pratts.
Goël. Charles King, Howes, Boston,
Harrod & Quarles.
Goël. John Hudson, Turner, Tuspan,
J. Kuhn & Bordier.
Goël. Emblem, Baker, Penacole, Allen & Deblois.
Bateau Kingston, Carpenter, Newport, capit.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Shark, de la Grande Prairie, avec le brick Leander, de Baltimore.

Bateau de remorque Grampus, avec le navire Henry et le brick Herald, ainsi que la goël. Duranco. Il a laissé la barre mercredi matin; le navire français Martiniquais était à l'ancre; un gros navire à la pointe sud, un brick français et une autre voile à la pointe N Est.

Bateau de remorque Grampus, du Détour, avec le Pioneer et le Warrington.

Navire Henry, Nowell, de Boston.
Brick Herald, Wier, de Boston.
Brick Pioneer, Pelican, de New-York.
Goël. Duranco, Wilder, de Savannah.
Goël. Warrington, Brittingham, de Pensacola.
Brick Aurora, Bouis, Havane.
Goël. Carmen, Torre, Havane.
Bateau à vapeur Seventy Six, Sarsuch, de Cincinnati, avec un charchement de farine, whiskey, graisse, &c.

MEMORANDA.

En charge au Hâvre pour ce port, 27 avril, navire Wm. Osborn.

☞Le navire **EDW. BONNAFFÉ** est en déchargement en face du poteau No. 42. Les consignataires voudront bien venir recevoir leurs marchandises. 14 juin

☞Le navire **MOGUL**, capitaine Blake, est en déchargement en face de la Place. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 14

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE comrade la farine fraîche est aujourd'hui de $5, 50 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 44 onces de pain pour un escalin.

16 juin D. PRIEUR, Maire.

PERDUS OU ÉGARÉS.

UN mandat de $75, sous la date de 31 mai 1832, en faveur de Henry Allen ou à son ordre, tiré par J. Castillon, de la paroisse St. Jacques, sur B. Cadillan, marchand de cette ville.

Aussi: Un billet de $142 et quelque cents, daté de juin 1832, tiré par Alven Wetherby, et en faveur de Charles Ives. On prévient le public si ces effets sont présentés au paiement, qu'on s'abstienne de les payer.

16 juin—6 HENRY ALLEN.

SUCRE de la Havane.—33 caisses superbe Sucre jaune, de la Havane, à vendre par
THAYER, HURD & Co.
16 juin rue des Magasins, No. 29.

TABAC, du Kentucky, Havane, et St. Yago de Cube, à vendre par
THAYER, HURD, & CO.
16 juin 29 rue des Magasins.

A VENDRE par les soussignés, 25,000 briques à feu de Pensacole.

16 juin C. GUESNARD & ALPUENTE.

COUVERTURES Françaises.—400 balles Couvertures de 3 points, pour nègres, garanties de bonne laine, pesant 8 livres chaque. A vendre par
16 juin J. MAGER.

White & Co. et autres vs. J. Langdon et W. B. Perry.

EN vertu de deux *writs de fieri facias* à moi adressés par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 28 juin, à 5 heures, au Principal, un Lavabeau, deux Bois-de-lits, trois Matelas, deux Tables et dix-huit Chaises, saisis dans l'affaire ci-dessus.

16 juin L. DAUNOY, Marshal

Robert Lewis vs. Cuningham & Manley.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarre, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 26 juin, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, deux Drays, trois Charrettes, deux Chevaux et un Mulet, saisis dans l'affaire ci-dessus.

15 juin L. DAUNOY, marshal.

P. Pulliam vs. D. Kokernot et autres.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 27 juin, à 5 heures, au coin des rues St. Louis et de la Levée, une quantité de Marchandises sèches, saisies dans l'affaire ci-dessus.

15 juin L. DAUNOY, marshal.

W. Tibbotts vs. le bateau-à-vapeur Atlas, le capitaine et les propriétaires.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 13 juillet prochain, à midi, à la Bourse au coin des rues St. Louis et de Chartres, le bateau-à-vapeur **ATLAS**, avec ses agrès, appareaux et ameublemens, saisis dans l'affaire ci-dessus.

13 juin L. DAUNOY, marshal.

ESCLAVES EN MARRONNAGE.

Partie marronne de chez le soussigné, depuis deux mois et demie, la négresse **HARRIET**, âgée d'environ 30 ans taille ordinaire, parlant anglais et français; elle est très mince, et a le teint clair.

Partie également marronne, huit jours après Harriet, la négresse **MAHALY**, âgée de 17 ans, taille moyenne, bien portante, parlant anglais et français; elle a de grosses lèvres.

Aussi, parti marron hier matin, le nègre **LEVEN**, âgé d'environ 28 à 30 ans, taille de 5 pieds 7 à 8 pouces; il a le teint rougeâtre et parle anglais et français.

Une récompense de dix piastres par chaque esclave sera donnée à celui qui les fera conduire à la geole ou chez leur maître.

Les capitaines de navires, bateaux-à-vapeur et tous autres, sont prévenus de ne pas leur donner asyle, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

PAULIN J. FLEYTAS,
16 juin—☞ encoignure Bourgogne et Dumaine.

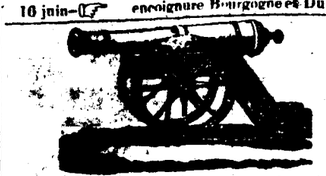

CONFORMEMENT aux ordres du major commandant, le Bataillon prendra les armes dimanche, 24 du courant, à 5 heures du matin, pour exercice à feu au canon, et grandes manœuvres. Armement, sabre—uniforme d'été.

Les canonniers sont prévenus qu'à partir de lundi prochain, il y sera exercice au canon sur la Place d'Armes, tous les soirs à 6 heures et demie.

Par ordre,
16 juin adjudant-major.

CORDES D'EMBALLAGE, Toiles d'emballage, et Pierres à filtre, à vendre par
HARRISON, BROWN & Co.
15 juin rue Royale, No. 117.

Aujourd'hui Samedi!

Aura lieu le tirage de la 14ème. classe de la Loterie
DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES,
GROS LOT
10,000 PIASTRES.

PRIX DES BILLETS: Entier $4; demi $2; quart $1.
Pour obtenir de bons billets, s'adresser au bureau de loterie de
FELTON,
13 juin rue St. Philippe, No. 11.

Leçons de Musique.

MR.-CH. MILLON, professeur de Guitarre et de Musique vocale, a l'honneur de prévenir les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'il ne s'absentera pas pendant l'été, et qu'il est fixé irrévocablement en cette ville pour y exercer sa profession.

Sa demeure, à compter du 1er. juillet, rue Royale, No. 244, et maintenant rue St. Pierre, No. 122.

15 juin—5. 3ps

LES soussignés offrent à vendre les Marchandises suivantes, en débarquement du navire Mogul, de Boston:

10 barils Maquereaux No. 1,
10 do. do. 2,
50 do. do. 3,
15 demi-do. do. 1,
10 do. do. 2, de 46 livres,
100 caisses Savon No. 1, de Blake & Jackson,
250 do. de. de 20 liv.
26 sacs Poivre de Sumatra,
400 rames de grand Papier à enveloppe.

C. OGER & Co.
15 juin rue Toulouse, No. 17.

VIN en caisses, du célèbre cru Grand Larose, à vendre par
15 juin J. MAGER.

CAFE, 300 sacs café de la Havane, à vendre par
15 juin J. MAGER.

TOILES DE COTON ET DE RUSSIE.—116 balles coton écru, 4-4, bonne qualité; 76 balles dito; 8 ditto 40 pouces, blanc; 5 balles coton rayé; 60 balles toile de Russie écrue et à damps, et 18 balles do. blanche, ayant droit au drawback.

11 juin LINCOLN & GREEN.

VINGT-CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

SONT partis marrons de l'autre bord du fleuve, samedi dernier, les deux jeunes mulâtres nommés Neck et Ben.

NEGK est de la taille de cinq pieds 6 pouces, et est âgé d'environ 19 ans.

BEN est de la taille de 5 pieds 10 pouces, et est âgé d'environ 21 ans.

Ils ont été vus près du Rail-Road. Quiconque fera conduire les dits esclaves à la geole de cette ville, recevra la récompense ci-dessus, en s'adressant à l'imprimerie de cette feuille.

15 juin—☞7

Il a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, un Nègre nommé **ANTHONY**, âgé d'environ 18 à 19 ans, se disant appartenir à M. Dousenel, demeurant à la paroisse St. Charles. Le propriétaire voudra bien le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés.

Paroisse Jefferson, 11 juin 1832.

JACQUES CHARBONNET,
12 juin shérif.

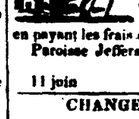

Il a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, le 5 juin courant, le nègre **HENRY**, se disant appartenir à M. Gibson. Il est marqué de la petite vérole. Le propriétaire voudra bien le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés.

Paroisse Jefferson, 7 juin 1832.

JACQUES CHARBONNET,
11 juin shérif.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

J. P. BOUGENEL, a transporté son atelier de SELLERIE de la rue Conti à la rue Condé, No. 23, près la rue Ste. Anne, où comme par le passé, il fera tout ce qui dépendra de lui pour contenter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

7 mai—2m.

CHIGÉ,

MAITRE-BOTTIER,

A L'HONNEUR de prévenir ses amis et ses pratiques, qu'il a reçu par le navire Bolivar, du Hâvre, une grande quantité de CUIRS, d'une des premières manufactures de Paris, ainsi que des Tiges grises pour bottes et souliers d'été. Il ose espérer que tous ceux qui l'ont encouragé jusqu'à ce jour, continueront à lui accorder la même confiance qu'il s'efforcera de mériter de plus en plus, par les soins et l'exactitude qu'il mettra à remplir les commandes qui lui seront faites.

16 mai—1m

NOUVEL APPROVISIONNEMENT, *au No. 89, rue de la Levée.*

MALCOM M'CALLUM vient de recevoir par le navire John Linton, un bel assortiment de Souliers et Brodequins d'été.

13 juin

IL a été conduit chez le syndic de la 3me. section de la paroisse St.-Bernard, un CHEVAL américain, de couleur bai brun, sans étampe, ayant une étoile au front; il est marqué du collier et a aussi des écorchures provenant de la selette; ses quatre pieds sont ferrés. Si le dit cheval n'est pas réclamé d'ici au 1er. juillet prochain, il sera le dit jour vendu à l'encan, à l'heure de midi, conformément aux réglemens de police.

14 juin—3 P. JORDA, syndic.

IL a été conduit aux écuries des soussignés, rue Bourbon, No. 116, un cheval bay, âgé d'environ 11 ans, ayant pour toute marque un D renversé, sur l'épaule du montoir. Le propriétaire est prié de venir le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés, ainsi que ceux du présent avis.

6 juin—3 J. B. LESPARRE & Co.

CAFÉ DE LA HAVANE, de la première qualité, à vendre par
14 juin—4 AND. LOCKHART & Co.

SANGSUES à 25 cents la pièce.—Une partie de Sangsues espagnoles, à vendre à 25 cents la pce, à la pharmacie de F. P. DUCONGÉ,
16 juin rue de Chartres.

ON a besoin d'une ouvrière et d'une apprentie en modes. S'adresser chez Mme. Bigot, encoignure Royale et St. Louis. 14 juin—4

AVIS.—Cinq ou six messieurs peuvent se procurer une pension dans une famille française, en s'adressant au No. 46, rue Bourbon.

14 juin—3ps—☞7

UN étranger arrivé depuis quelques temps dans cette ville, de la Belgique, a l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il a en sa possession un REMEDE très-efficace pour guérir le RHUMATISME, qu'il vend à un prix très-modéré.

Il invite les personnes que cela peut concerner, à le visiter, certain qu'elles seront satisfaites de son remède. Il produira, si on l'exige, des certificats de différentes personnes de cette ville, qui ont déjà été guéries par son remède. S'adresser rue St.-Pierre, No. 158.

12 juin—1m

RECEMMENT reçu.—Un nouveau supplément de Livres anglais et de Musiques, à vendre par
E. JOHNS & Co. rue de Chartres, No. 112
12 juin et encoignure Commune et Camp.

LES soussignés offrent à vendre, à très-bas compte, à leur terrain de bois de chauffage, au Bassin Carondelet:

50,000 pieds Planches de Cyprès,
25,000 dito Bois courtils, do.
25,000 dito Chevrons, do.
100,000 dito Planches de Pin.

Ils prétendent en même temps MM. les entrepreneurs qu'après les arrangemens avec les propriétaires des emplettes de l'autre bord du lac, ainsi que ceux sur le fleuve, ils trouveront constamment à l'acquit de ces deux espèces de bois.

12 juin C. GUESNARD & ALPUENTE.

POUR ST. MARTINVILLE, ATTAKAPAS,

Et les ports intermédiaires.

Le beau bateau à vapeur **VERMILLION**, capt. de la Houssaye, est prêt à recevoir du fret, et partira pour les ports sus-dits, dimanche, 17 juin, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
GRAY, DURIVE & CO.
15 juin rue de la Nouvelle Levée, No. 36.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI,

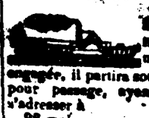

Le bateau à vapeur **LOUISIANA**, capit. Maynard, commencera à charger lundi. Ayant la majeure partie de son chargement engagée, il partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH.
26 mai Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

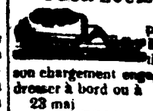

Le superbe bateau-à-vapeur, de première classe, **PHILADELPHIA**, capit. Pennywit, partira sous peu, ayant une partie de son chargement engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
STETSON & AVERY.
23 mai

POUR TAMPICO.—(Directe.)

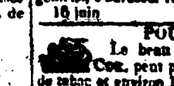

La belle goëlette neuve **BONITA**, capit. Taylor, partira dimanche, 17. Pour fret de quelques barils, ou passage, ayant de beaux emménagement, s'adresser rue Royale, ou à
TUYES & Co.
16 juin

POUR LE HAVRE.

Le beau brick **CARROLL**, capitaine Cox, peut prendre à fret environ 30 boucauts de tabac et environ 100 balles de coton. S'adresser de suite à
THEOD. NICOLET & Co.
15 juin

POUR LE HAVRE.

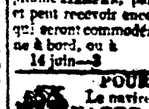

Le navire français **MARTINIQUAIS**, capitaine Duporteau, Pour fret, s'adresser à bord, ou à
J. MAGER.
15 juin

POUR TAMPICO, (PREMIER BATIMENT.)

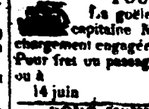

La goëlette fine voilière, **TWO-BROTHERS**, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Harper, partira positivement samedi prochain et peut recevoir encore du fret et quelques passagers, qui seront commodément logés. S'adresser au capitaine à bord, ou à
BENJ. BOOTH & Co.
14 juin—3

POUR PHILADELPHIE.

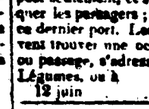

Le navire pacquet **EDWARD BONNAFFE**, capitaine Campbell, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira dans quelques jours. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à
SAM. C. BELL.
14 juin rue du Canal, No. 81.

POUR LA HAVANE.

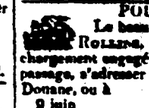

La goëlette espagnole **MONTANESA**, capitaine Murillo, ayant la moitié de son chargement engagée, partira vendredi, 15 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
JOSE PRATTS.
14 juin rue Ste. Anne, No. 52.

POUR NEW-YORK ET LIVERPOOL.